

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture de Confolens  
Le : 11/04/2024  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 4 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de PUYREAUX s'est réuni à la Mairie de Puyréaux - Salle du Conseil Municipal., lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **BERTRAND Didier, Maire**, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/04/2024.

**Présents** : Mmes : CHENE Nadine, COURTIN Caroline, FRAPPIER Natacha, MORISSON Annick, SOUCHARD Florence, MM : BERTRAND Didier, COINCHELIN Gérard, GUIBERT Christian, MOUNIER David, PARTHENAY Frédéric, VIDAL Laurent, VIROULAUD Philippe

**Excusés** : Mme BOURIN-BARRAUD Brigitte (Pouvoir à Mme CHENE Nadine)

**Absents** : M. DANIAU Christian

**A été nommé secrétaire** : M. VIROULAUD Philippe

### 2024\_06 – Avis PPG SYBTB

La commune de Puyréaux est concernée par le programme pluriannuel de gestion du SYBTB (Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure), car elle fait partie des bassins versants, par conséquent il convient de donner un avis sur ce PPG. Considérant que le PPG proposé par le SYBTB est adapté aux différents changements climatiques et aux assèchements des milieux aquatiques et qu'il vise à restaurer les milieux aquatiques et humides mais aussi à préserver la biodiversité et à améliorer la quantité et la qualité de l'eau disponible sur notre bassin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- EMET UN AVIS FAVORABLE sur le PPG du SYBTB.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 11/04/2024  
Le Maire,  
Didier BERTRAND

